

Information financière au 31 mars 2020

- **Activité**
 - Croissance d'activité en début d'année suivie d'une chute brutale mi-mars, liée à la propagation du Covid-19
 - Chiffre d'affaires au 31 mars 2020 de 3,7 milliards d'euros (- 4,3 %)

- **Perspectives**
 - Carnet de commandes des Travaux solide à 15,0 milliards d'euros (+ 5 % sur trois mois)
 - Baisse attendue de l'activité et des résultats annuels, inévitable dans le contexte sanitaire actuel

- **Renforcement de la liquidité**
 - Eiffage : mise en place d'une facilité bancaire supplémentaire
 - APRR (confirmé A- par S&P) : réalisation de deux émissions obligataires

- **Publication par le Groupe de son premier rapport climat**

1 - CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2020

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} trimestre 2019	1 ^{er} trimestre 2020	Variations	
			Structure réelle	Périmètre et change constants (pcc*)
Construction	923	807	- 12,6 %	- 13,0 %
<i>dont immobilier</i>	205	182		
Infrastructures	1 318	1 255	- 4,8 %	- 4,8 %
Énergie Systèmes	993	1 002	+ 0,9 %	+ 0,5 %
Sous-Total Travaux	3 234	3 064	- 5,3 %	- 5,5 %
Concessions (hors Ifric 12)	682	684	+ 0,3 %	- 4,5 %
Total Groupe (hors Ifric 12)	3 916	3 748	- 4,3 %	- 5,3 %
Dont :				
France	2 915	2 788	- 4,4 %	- 5,6 %
International	1 001	960	- 4,1 %	- 4,5 %
<i>Europe hors</i>				
<i>France</i>	815	784	- 3,8 %	- 4,3 %
<i>Hors Europe</i>	186	176	- 5,4 %	- 5,4 %
Chiffre d'affaires Construction (Ifric 12)**	70	45	n.s.	

2 - DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

La croissance enregistrée par le Groupe au cours des deux premiers mois de l'année a laissé place à une chute brutale d'activité dès la mi-mars, à la suite des mesures mises en place pour limiter la propagation du virus Covid-19, qu'il s'agisse des mesures gouvernementales de confinement ou de celles prises par ses entreprises de Travaux pour revoir l'organisation du travail et renforcer les mesures barrières. Ce phénomène est nettement plus marqué en France, entrée en confinement le 17 mars, qu'à l'international.

C'est dans ce contexte qu'Eiffage a réalisé, au 1^{er} trimestre 2020, un chiffre d'affaires consolidé de 3,7 milliards d'euros, en baisse de 4,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019 (- 5,3 % pcc).

La continuité opérationnelle des activités dont le Groupe a la charge est restée la priorité : continuité de service des réseaux autoroutiers, ferroviaire et des plateformes aéroportuaires en Concessions, missions de maintien de la fourniture d'électricité, d'eau ou de gaz, de maintenance hospitalière ou de la chaîne alimentaire dans les Travaux.

Le Groupe dans l'ensemble de ses métiers a pris différentes mesures pour limiter les effets de cette crise sans précédent sur sa situation financière.

Dans les **Travaux**, l'activité décroît de 5,3 % (- 5,5 % pcc) et s'établit à près de 3,1 milliards d'euros.

Outre l'impact mentionné ci-dessus, le premier trimestre pâtit d'une base de comparaison défavorable avec un premier trimestre 2019 qui s'était révélé particulièrement dynamique dans toutes les branches (+ 15,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2018) grâce, notamment, à une météo clémente.

Construction : 807 millions d'euros (- 12,6 % à structure réelle ; - 13,0 % pcc)

- Dans la construction en France, l'activité s'inscrit en baisse de 12,1 % (structure réelle et pcc) à 602 millions d'euros. En Europe hors de France, elle se contracte de 13,9 % (- 15,5 % pcc) à 205 millions d'euros.
- Dans l'immobilier, le chiffre d'affaires baisse de 11,2 % à 182 millions d'euros mais reste supérieur à son niveau de 2018. La commercialisation de logements a bénéficié de la même dynamique qu'en 2019 au cours des deux premiers mois de l'année et s'établit ainsi à 1 436 réservations enregistrées à fin mars 2020, contre 1 591 à fin mars 2019 et 1 000 à fin mars 2018.

Infrastructures : 1 255 millions d'euros (- 4,8 % à structure réelle et pcc)

- En France, le chiffre d'affaires est en baisse de 5,2 % à 820 millions d'euros (- 5,2 % pcc).
- En Europe hors de France, l'activité baisse de 5,6 % à 303 millions d'euros.
- Hors d'Europe, le chiffre d'affaire est stable à 132 millions d'euros.

Énergie Systèmes : 1 002 millions d'euros (+ 0,9 % à structure réelle ; + 0,5 % pcc)

- En France, le chiffre d'affaires s'établit à 695 millions d'euros, stable à structure réelle (- 0,7 % pcc).
- En Europe hors de France, l'activité croît de 8,2 % à 277 millions d'euros.
- Hors d'Europe, le chiffre d'affaires est de 30 millions d'euros, contre 41 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2019.

Dans les **Concessions**, l'activité hors Construction** croît de 0,3 % (- 4,5 % pcc, compte tenu de 33 millions d'euros de chiffre d'affaires généré par l'Aéroport de Toulouse-Blagnac, acquis le 30 décembre 2019) et s'établit à 684 millions d'euros.

L'application des consignes de confinement et les fermetures de frontières lors de la deuxième quinzaine de mars ont eu un impact majeur sur le trafic autoroutier et aéroportuaire, ce dernier étant marginal dans l'activité du Groupe.

Le trafic global sur le réseau APRR, mesuré en nombre de kilomètres parcourus, s'inscrit en baisse de 8,2 % sur le 1^{er} trimestre 2020 (VL : - 9,1 % et PL : - 4,3 %). Le chiffre d'affaires consolidé d'APRR, hors Construction**, s'établit à 567 millions d'euros (- 5,8 %).

Sur l'autoroute A65 (Pau-Langon), le trafic est en baisse de 9,4 % (VL : - 9,8 % et PL : - 6,6 %) et le chiffre d'affaires est de 16 millions d'euros (- 5,8 %).

Sur le viaduc de Millau, le trafic décroît de 6,1 % (VL : - 8,0 % et PL : + 2,2 %) et le chiffre d'affaires est de 8 millions d'euros (- 0,8 %).

Sur l'autoroute de l'Avenir au Sénégal, le chiffre d'affaires est stable à 13 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Stade Pierre Mauroy à Lille s'établit à 5 millions d'euros.

Les nouvelles concessions aéroportuaires (aéroports de Lille et de Toulouse-Blagnac) enregistrent une baisse de 15,2 % du trafic passagers, pour un chiffre d'affaires de 38 millions d'euros.

Les autres Concessions et les opérations de Partenariat Public-Privé ont dégagé un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros.

3 - SITUATION FINANCIÈRE

Le Groupe dispose d'une structure financière solide, tant au niveau d'Eiffage S.A. (et de ses filiales Travaux), non notée, que de ses entités concessionnaires dont la plus importante est APRR (notée A-).

Eiffage S.A. et ses filiales Travaux disposaient au 31 mars 2020 d'une liquidité de 3,2 milliards d'euros composée de 1,2 milliard d'euros de disponibilités et d'une ligne de crédit bancaire, sans covenant financier, non tirée. Portée de 1 à 2 milliards d'euros en mai 2019, cette facilité a une échéance à 2025 avec une extension possible d'une année. La liquidité est en hausse de 600 millions d'euros par rapport aux 2,6 milliards d'euros au 31 mars 2019 après d'importants investissements de croissance réalisés dans les 12 derniers mois, compte tenu de l'accroissement d'un milliard d'euros du crédit syndiqué. Le 3 mars 2020, Eiffage s'est renforcé indirectement de 2 % au capital d'APRR et d'Adelac pour un investissement net de l'ordre de 150 millions d'euros, financé sur sa trésorerie disponible.

Par ailleurs, Eiffage S.A. a mis en place le 15 avril 2020, une ligne de crédit supplémentaire de 600 millions d'euros sous la forme d'un crédit-relai de titrisation ; sans covenant financier et à échéance de six mois avec deux extensions possibles de trois mois. Cette nouvelle ligne a vocation à se substituer, en tout ou partie, au programme de titrisation de créances commerciales d'Eiffage de 600 millions d'euros en place depuis 18 ans, face à la baisse ponctuelle du volume de facturation.

APRR disposait, pour elle-même, d'une liquidité de 2,7 milliards d'euros au 31 mars 2020, composée de 0,7 milliard d'euros de disponibilités et d'une ligne de crédit bancaire non tirée. Portée de 1,8 à 2 milliards d'euros en février 2020, cette facilité a une échéance à 2025 avec deux extensions possibles d'une année. La liquidité est en hausse de 100 millions par rapport à 2,6 milliards d'euros au 31 mars 2019.

Par ailleurs, APRR a remboursé en janvier 2020 la totalité de ses tombées obligataires prévues sur 2020 pour 1 milliard d'euros avec la réalisation de deux émissions obligataires de 500 millions d'euros chacune, l'une en janvier à échéance de trois ans pour un coupon de 0 %, et l'autre en avril à échéance de sept ans pour un coupon de 1,25 %.

APRR a également levé, en avril 2020, 400 millions d'euros de billets de trésorerie à échéance d'un an.

Enfin, le 17 avril 2020, l'agence de notation Standard & Poor's a réaffirmé la notation de crédit d'APRR à A- avec une perspective stable.

4 – FAITS MARQUANTS POSTÉRIEURS AU 31 MARS 2020

Le 7 avril 2020, Eiffage, en groupement avec JOHANN BUNTE Bauunternehmung, a signé le contrat de PPP pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un tronçon de 76 km de l'autoroute A3 entre Biebelried et Fürth/Erlangen en Allemagne pour une durée de trente ans. Le montant des travaux de conception et de réalisation s'élève à environ 1,5 milliard d'euros, dont 50 % - soit 750 millions d'euros - pour Eiffage.

Le 15 avril 2020, la Joint Venture regroupant Eiffage, Kier, BAM Nuttall et Ferrovial Agroman a reçu l'ordre de service pour la réalisation d'une section de 80 km de la Phase 1 de la future LGV HS2 qui reliera Londres à Birmingham au Royaume-Uni. Le montant prévu des travaux est d'environ 2,6 milliards d'euros, dont 35 % - soit plus de 900 millions d'euros - pour Eiffage.

Ces deux nouveaux contrats qui généreront environ 1,7 milliard d'euros de travaux pour le Groupe viendront renforcer le carnet de commandes au deuxième trimestre.

Le 22 avril 2020, Eiffage a publié son premier rapport climat selon le référentiel de la TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosures) qui précise les risques et opportunités financiers liés à la transition énergétique et au changement climatique. Ce rapport est disponible sur le site internet de la société www.eiffage.com.

5 - PERSPECTIVES

Dans les Travaux, des chantiers pilotes ont repris mi-avril, dans un premier temps pour tester l'application des préconisations et procédures de travail mises en place par le Groupe en concertation avec les instances représentatives du personnel, ses clients, maîtres d'œuvre et partenaires. Ces procédures sont essentielles pour assurer la sécurité sanitaire des salariés et plus généralement des différents intervenants sur les sites. Depuis lors, un nombre plus important d'opérations reprennent leur activité chaque semaine mais en mode dégradé. Cette reprise devrait s'accélérer avec l'amélioration progressive des conditions sanitaires dans les différents pays d'intervention du Groupe.

Dans les Concessions, la levée des mesures de confinement devrait avoir un impact direct sur le trafic.

Dans ces conditions, il apparaît difficile de projeter l'incidence de cette situation sur les résultats du Groupe en année pleine. Toutefois, la forte dégradation d'activité attendue au deuxième trimestre, plus prononcée en France qu'à l'international, conduira inévitablement à une baisse d'activité et de résultat sur l'ensemble de l'année.

Le carnet de commandes et la visibilité qu'il confère demeurent un atout majeur du Groupe, face à l'incertitude de la période actuelle. Il s'élève à 15,0 milliards d'euros au 31 mars 2020 pour les Travaux, en baisse de 2 % sur un an (+ 5 % sur 3 mois) et représente 12,0 mois d'activité des branches Travaux. Il n'inclut pas les deux contrats majeurs précités finalisés début avril.

Pour le Groupe, le chiffre d'affaires du 2^e trimestre et les résultats du 1^{er} semestre seront publiés le 26 août 2020 après bourse.

Contact investisseurs

Xavier Ombrédanne
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56
e-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

Contact presse

Sophie Mairé
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62
e-mail : sophie.maire@eiffage.com

Annexe
Évolution des carnets de commandes (en milliards d'euros)

	Au 31/03/2019	Au 31/12/2019	Au 31/03/2020	Var. sur un an	Var. sur 3 mois
Travaux	15,2	14,2	15,0	- 2 %	+ 5 %
Immobilier	0,6	0,6	0,6	+ 13 %	+ 5 %
Concessions	1,1	1,0	1,0	- 3 %	- 1 %

Glossaire

** Chiffre d'affaires Construction des Concessions (Ifric 12)	** Définition du chiffre d'affaires des concessions Ifric 12 : le chiffre d'affaires « Construction » des concessions correspond aux coûts relatifs à la prestation de construction ou d'amélioration de l'infrastructure engagée par la société concessionnaire en application des dispositions de l'interprétation Ifric 12 « Accords de concession de services », après élimination des opérations intragroupes.
* PCC Périmètre et change constants	Périmètre constant se calcule en neutralisant : <ul style="list-style-type: none"> • la contribution sur 2020 des sociétés entrées en périmètre en 2020, • la contribution sur 2020 des sociétés entrées en périmètre en 2019, pour la période équivalente à celle de 2019 précédant leur date d'entrée, • la contribution sur 2019 des sociétés sorties du périmètre en 2020, pour la période équivalente à celle de 2020 suivant leur date de sortie, • la contribution sur 2019 des sociétés sorties du périmètre en 2019. Change constant : taux de change de 2019 appliqués aux chiffres d'affaires en devises de 2020.
Carnet de commandes des travaux	Part non exécutée des contrats signés
Liquidité du Groupe	La liquidité du Groupe se calcule de la façon suivante : disponibilités gérés par Eiffage S.A. et ses filiales Travaux + ligne(s) bancaire(s) non utilisée(s) de Eiffage S.A
Liquidité d'APRR	La liquidité d'APRR se calcule de la façon suivante : disponibilités gérés par APRR S.A. + ligne(s) bancaire(s) non utilisée(s) de APRR S.A